

2017 politique appliquée en matière d'antidopage en 2017 - Suisse


Politiques appliquée en matière d'antidopage en 2017 - Modifié 0.2

Objectif :

Afin de faciliter le respect des termes de la Convention contre le dopage et conformément à l'article 9, un questionnaire a été préparé invitant les Parties à établir des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention.

Instruction :

Pour des instructions détaillées, veuillez sélectionner les liens vers la documentation

Questions :2. Nombre d'athlètes 

Veuillez donner une estimation du nombre de sportifs que compte votre pays dans chacune des catégories suivantes :

sportifs de niveau international (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[70]

[] Donnée indisponible

sportifs de niveau national (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[2200]

[] Donnée indisponible

autres sportifs (y compris les sportifs occasionnels)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[1400000]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs inclus dans le groupe cible national de sportifs soumis aux contrôles (au sens du Code mondial antidopage)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[250]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'été

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[109]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'hiver

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[163]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'été

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[24]

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'hiver

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[8]

[] Donnée indisponible

3. Définition du dopage 


Quelle définition du « dopage dans le sport » s'applique dans votre pays ?

[] Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe (STE n°135)

[] Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO

[X] Code mondial antidopage

[] Autre, veuillez préciser (par ex. législation nationale) :

4. Liste des produits dopants 


Quelle liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites (liste des interdictions) est appliquée dans votre pays ?

[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par le Comité exécutif de l'AMA

[] Liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites, telle qu'adoptée par le Groupe de suivi (T-DO)

[] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par la Conférence des parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (UNESCO)

[] Autre, veuillez préciser :


5. Autres listes de substances dopantes 

Aux fins de limiter la disponibilité de substances dopantes, existe-t-il d'autres listes que celles figurant à la question 4 ?

(X) Oui, veuillez préciser : The prohibited substances and methods concerning trafficking are defined in an annex of the federal law on the promotion of sports

() Non

Pièces-jointes

 Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique : <http://https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20111821/index.html#app1ahref1>

6. Lois antidopage 


Existe-t-il une ou des loi(s) antidopage dans votre pays ?

[] Loi antidopage

[X] Autre réglementation officielle, veuillez préciser : Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique

[] Non

Pièces-jointes

 Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique : <http://https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20091600/index.html>

7. Organisation Nationale Antidopage (ONAD)

De quel statut juridique relève votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre les statuts, si possible

- () Autorité publique
 () Organisation non gouvernementale
 (X) Société privée
 () Comité national olympique
 () Autre, veuillez préciser :

8. Activités de l'ONAD

Parmi les activités proposées ci-dessous, quelles sont celles qu'exerce votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre l'organigramme, si possible

	Oui	Non, veuillez indiquer l'organisme responsable de cette tâche :
Coordination de l'action des pouvoirs publics	()	(X) Federal Office of Sport
Coordination de la lutte contre le trafic	(X)	()
Tests (contrôle antidopage)	(X)	()
Gestion des résultats	(X)	()
Procédures disciplinaires	()	(X) Swiss Olympic
Education et/ou information	(X)	()
Recherche	(X)	()

9. Financement du programme antidopage

Pour l'année civile 2017, à combien s'élevait votre budget antidopage annuel?

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[4796233] (valeur)CHF(monnaie)

[] Donnée indisponible

10. Sources de financement

Comment le programme antidopage est-il financé? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent et indiquer une estimation en pourcentage:

- Gouvernement 56.9%
- Programme de loterie nationale %
- Comité national olympique (CNO) 39.7%
- Autre(s) organisation(s) sportive(s) %
- Paiement à l'acte 6.3%
- Secteur privé %
- Autre %

11. Distribution du financement

Quel pourcentage de votre budget antidopage annuel est accordé aux programmes fondamentaux suivants?

- [49] Contrôles (y compris les frais d'équipement, les frais de transport et la rémunération du personnel de prélèvement des échantillons (PPÉ))
- [18] Analyse des échantillons
- [14] Enquêtes
- [8] Éducation
- [9] Gestion des résultats/Affaires juridiques
- [3] Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)
- [0] Autre (p. ex., rémunération, frais d'administration)
- [] Donnée indisponible

12. Budget alloué au sport

Quel était le montant du budget national alloué au sport pour l'année 2017 ?

- [146000000] euro
- [] Donnée indisponible

13. Limiter le financement public des organisations

Les organisations qui ne respectent pas la réglementation antidopage ou d'autres instruments juridiques peuvent faire l'objet d'un retrait du financement public ?

- () Oui, tous les financements sont retirés; votre commentaire (optionnel)
- (X) Les financements sont partiellement retirés; votre commentaire (optionnel)
- () Aucune incidence sur le plan financier; votre commentaire (optionnel)
- () Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

14. Restriction du financement public des individus

En cas de suspension d'un athlète, les autorités publiques cessent-elles, pendant la durée de la suspension, de verser au sportif concerné ou à son encadrement l'aide financière qu'elles accordent pour la conduite d'activités sportives ?

- (X) Oui, le soutien financier est totalement retiré; votre commentaire (optionnel)
- () Le soutien financier est partiellement retiré; votre commentaire (optionnel)
- () Non; votre commentaire (optionnel)
- () Non applicable (les autorités publiques n'octroient aucune aide financière aux sportifs ou au personnel d'encadrement pour la conduite d'activités sportives); votre commentaire (optionnel)
- () Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

15. Programme de contrôle

Existe-t-il un programme national de contrôle dans votre pays ?

- (X) Oui
- () Non, veuillez préciser

16. Eléments du programme de contrôle

Parmi les éléments suivants, lesquels sont couverts par l'organisation nationale antidopage?

- [X] Évaluation des risques et planification de répartition des contrôles (PRC)
- [X] Groupe cible de sportifs soumis aux contrôles
- [X] Sélection aléatoire de sportifs
- [X] Sélection ciblée de sportifs
- [X] Contrôles en compétition
- [X] Contrôles hors compétition
- [X] Contrôles inopinés
- [X] Contrôles sanguins
- [X] Modules du Passeport biologique de l'athlète (PBA)
- [] Other elements, please specify
- [] Si certains éléments sont implémentés par une autre entité, veuillez spécifier laquelle

17. Certificat de qualité

Votre ONAD, ou certaines de ses procédures, sont-elles certifiées selon des normes de qualité (ISO, iNADO ou tout autre système d'assurance qualité) ?

- (X) Oui, veuillez préciser la norme dont il s'agit, son champ d'application et sa validité :ISO 9001:2015
- () En cours, veuillez préciser
- () Non

18. Membres du personnel de l'ONAD

Veuillez indiquer ci-dessous combien de membres du personnel participent à la coordination et à la gestion de vos programmes antidopage


Valeur numérique minimale autorisée : 0

[4] Employés à plein temps

[10] Employés à temps partiel

[0] Bénévoles


[8] Membres de comités

19. Personnel de prélèvement des échantillons 

Avez-vous du personnel de prélèvement des échantillons (PPÉ)?

Oui

Non, veuillez expliquer

20. Nombre du ACD et APS 

Combien d'agents de contrôle du dopage (ACD), d'agents de prélèvement sanguin (APS) et d'escortes participent à votre programme pour le personnel de prélèvement des échantillons?

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[24] ACD

[16] APS

[0] Escortes

Donnée indisponible

21. Laboratoire 

Y a-t-il un laboratoire de contrôle antidopage dans votre pays?


Oui, accrédité par l'AMA

Oui, mais l'accréditation par l'AMA est en attente

Accrédité par l'AMA pour le Passeport biologique de l'Athlète

Non, nous envoyons des échantillons à des laboratoires accrédités par l'AMA dans (ville)

Ne s'applique pas

22. Statistiques relatives aux contrôles 

Combien d'échantillons ont été prélevés dans le cadre de votre programme national de contrôle pour l'année 2016 ?

	Urine	Sang (en tenant compte du PBA)
Contrôles en compétition Valeur numérique minimale autorisée : 0	727	0
Contrôles hors compétition Valeur numérique minimale autorisée : 0	1337	891

Donnée indisponible

23. Contrôles à l'étranger

Avez-vous effectué des contrôles sur les sportifs relevant de votre responsabilité qui résident ou s'entraînent à l'étranger (directement ou en sous-traitant une autre OAD)?

- Oui
- Pas en 2017, mais nous avons l'autorisation de le faire
- Non, nous n'avons pas l'autorisation de le faire

24. Système disciplinaire

Quelle est l'instance disciplinaire compétente en matière d'infractions à la réglementation antidopage (c'est-à-dire l'instance principale chargée d'imposer les sanctions aux sportifs et autres acteurs concernés) ?

	–	–
Organisme public	No	Yes
ONAD	No	No
CNO	No	No
Fédérations sportives nationales	No	No
Fédérations sportives internationales	No	No
Instance disciplinaire indépendante	Yes	No
Associations professionnelles	No	No
Autre, veuillez préciser	No	No

25. Procédure d'appel

Quelle est l'instance compétente en matière d'appel contre les mesures disciplinaires ?

- Autorité d'Etat
- Fédérations sportives nationales
- Fédérations sportives internationales
- Tribunal arbitral indépendant
- Tribunal arbitral du sport (TAS)
- Autre, veuillez préciser :

26. Violation des règles antidopage

Combien de procédures pour violation des règles antidopage ont été engagées au cours de la période de référence et combien d'entre elles ont donné lieu à une sanction ?

	Procédure engagée	Procédure ayant donné lieu à une sanction	Procédure n'ayant donné lieu à aucune sanction
Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans un échantillon prélevé sur un athlète Valeur numérique minimale autorisée : 0	4	3	1
Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une substance interdite ou d'une méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	6	4	2
Soustraction au prélèvement d'un échantillon, refus ou défaut de se soumettre au prélèvement d'un échantillon Valeur numérique minimale autorisée : 0	2	2	0
Manquements aux obligations en matière de localisation Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Possession de substances ou méthodes interdites Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Trafic ou tentative de trafic de toute substance interdite ou de toute méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	1	1	0
Administration ou tentative d'administration à tout athlète en compétition de toute substance interdite, ou soumission ou tentative de soumission de tout athlète en compétition à toute méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Complicité Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Association prohibée Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0

Donnée indisponible


27. Manquements aux obligations en matière de localisation

Combien de manquements aux obligations en matière de localisation avez-vous enregistré pour les cas suivants

50] Un contrôle manqué ou un manquement à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

9] Toute combinaison de deux contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

Donnée indisponible

28. Sanctions en cas de trafic de substances dopantes 


Des pénalités ou sanctions spécifiques s'appliquent-elles en cas de trafic illicite de substances dopantes, outre celles qui s'appliquent au trafic de médicaments et de stupéfiants ?

- Sanctions pénales, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- Sanctions financières, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- Sanctions administratives ou civiles, veuillez préciser
- Mesures disciplinaires professionnelles, veuillez préciser Le Code de déontologie de la Fédération des médecins Suisses FMH
- Aucune des réponses ci-dessus, veuillez préciser
- Données non disponibles

29. Coopération avec les forces de l'ordre 


Quelles mesures ont été prises pour améliorer la coopération avec les forces de l'ordre aux fins de limiter la disponibilité des substances dopantes ?

- Législation, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- Accord, veuillez préciser
- Activités ad hoc, veuillez préciser Exchange with cantonal and regional law enforcement authorities
- Autre, veuillez préciser
- Aucune mesure

30. Statistiques sur le trafic de substances dopantes 

Les forces de l'ordre communiquent-elles à l'organisation nationale antidopage les données relatives à la saisie de substances dopantes ?

- Oui, veuillez préciser le nombre de saisies signalées :624
- Non
- Autre, veuillez préciser :

31. Organisation de l'éducation antidopage 

Quelles organisations sont impliquées dans la coordination et / ou la mise en œuvre de programmes d'éducation antidopage?

- Organisation nationale antidopage
- Ministère responsable du sport
- Ministère responsable de l'éducation
- Ministère responsable de la santé
- Autre organisme gouvernemental
- Fédérations nationales sportives
- Organismes de sport régionaux / municipaux
- Universités

[X] Écoles

[X] Clubs de sport

[] D'autres organismes

32. Thèmes d'éducation antidopage

Quels types de messages antidopage sont fournis pour différents groupes cibles?

	sportifs d'élite	jeunes sportifs	sportifs de niveau récréatif	officiels du sport	entraîneurs	personnel médical	élèves	médias	grand public
Règles antidopage nationales et internationales	[X]	[X]	[]	[X]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Menace du dopage pour l'esprit sportif	[X]	[X]	[]	[X]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Droits et responsabilités des sportifs et de leur personnel d'encadrement	[X]	[X]	[]	[X]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Conséquences du dopage, y compris sanctions, conséquences pour la santé et conséquences sociales	[X]	[]	[]	[]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Substances et méthodes inscrites sur la Liste des interdictions	[X]	[X]	[]	[]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Procédures de contrôle du dopage	[X]	[X]	[]	[]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)	[X]	[X]	[]	[]	[X]	[X]	[]	[]	[]
Exigences applicables en matière de localisation	[X]	[]	[]	[]	[X]	[]	[]	[]	[]

33. Compléments alimentaires

Quelles mesures ont été prises pour remédier aux problèmes associés aux compléments alimentaires dans le milieu sportif ?

- Restriction de la disponibilité
- Contrôle de la production
- Dispositif d'assurance de la qualité
- Etiquetage détaillé
- Limitation de la publicité et de la promotion
- Mesures d'éducation et d'information
- Autre, veuillez préciser :

34. Travaux de recherche sur la lutte contre le dopage

Des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage ont-ils été entrepris ou soutenus?

- Oui
- Oui, dans une certaine mesure
- Non

35. Thèmes des travaux de recherche en matière de lutte contre le dopage

Sur quels domaines porte la recherche en matière de lutte antidopage ?

- La prévention du dopage
- Les méthodes de dépistage
- Les aspects comportementaux et sociaux du dopage
- Les conséquences sanitaires du dopage
- Les programmes d'entraînement physiologique et psychologique
- Les nouvelles substances ou méthodes
- Les autres méthodes de contrôle
- Aucun

36. Publication des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage

Combien d'articles présentant les résultats de ces travaux de recherche ont été publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture ?

- 4 en 2017
- Donnée indisponible

37. Accords internationaux

Votre pays a-t-il signé des accords avec d'autres organisations antidopage (OAD) ou des accords en matière de lutte contre le dopage avec toute autre organisation ou Etat concernant les aspects suivants :

Oui ou Non; le cas échéant veuillez préciser ou joindre le texte sous forme électronique
--

(a) Partage d'informations	Yes
(b) Coopération avec les forces de l'ordre	No
(c) Partage ou coordination du passeport biologique de l'athlète	Yes
(d) Coopération en général	Yes

[] Donnée indisponible
